

Image not found or type unknown



Le préjudice issu du licenciement abusif est présumé, au contraire du

Fiche pratique publié le 19/09/2017, vu 1038 fois, Auteur : [Anne Leleu - Avocat](#)

Le 13 septembre 2017, la Cour de cassation a précisé deux points concernant le droit à réparation du salarié en cas de licenciement abusif et irrégulier (Cass. Soc., 13 sept. 2017, n° 16-13578).